

Communiqué de presse

Angoulême, le 31 mars 2025

**RESTAURATION DES TROTTOIRS DU PONT DE CROUIN
ET MISE EN SÉCURITÉ DES PIÉTONS ET CYCLISTES
LE LONG DU BOULEVARD OSCAR PLANAT - RD 941
COMMUNE DE COGNAC - CANTON DE COGNAC-2**

Compétence obligatoire du Département, l'entretien et la modernisation des routes départementales et des ouvrages d'art représentent un budget annuel de plus de 27 millions d'euros en 2024.

C'est un enjeu majeur de notre collectivité, garantissant la sécurité des Charentais, la fluidité de circulation dans notre département et son accessibilité.

Près de 300 agents des routes travaillent quotidiennement au maintien de ces objectifs. Ces agents étant victimes d'agressions et de nombreux actes d'incivilités ces dernières années, le Conseil départemental souhaite attirer l'attention des riverains et usagers des routes, sur les missions essentielles assurées par son personnel mais aussi par celui des nombreuses entreprises qui interviennent pour le compte du Département.

Le Département en appelle au respect et à la bienveillance à leur témoigner lors de la réalisation de ces travaux.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le Département de la Charente possède un patrimoine d'environ 1 650 ouvrages d'art (ponts, murs de soutènement, tunnel et écrans acoustiques) répartis sur un réseau routier de près de 5 200 kilomètres.

Chaque année, l'assemblée départementale inscrit à son budget les crédits nécessaires pour assurer la modernisation ou la conservation de son patrimoine.

Au titre du budget "Travaux 2024", le Département a retenu l'opération de réalisation d'un cheminement doux et de la mise en sécurité des piétons et cyclistes le long du boulevard Oscar Planat dans le cadre de la restauration du pont de Crouin, supportant la RD 941, dans la ville de Cognac dans l'objectif d'une réalisation en 2025.

Pour information, la RD 941 supporte un trafic de l'ordre de 6 600 véhicules/jour dont presque 160 poids-lourds sur cette section (entrée de la ville de Cognac).

PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION

Dans le cadre du développement des modes de déplacements doux, il a été convenu de créer des pistes cyclables et des cheminements pour piétons le long du boulevard Oscar Planat (RD941), sur la section entre la rue Basse Saint-Martin et la rue Basse de Crouin.

Ce programme, qui s'inscrit dans le cadre du schéma cyclable d'agglomération approuvé par Grand Cognac, émane de la volonté forte et conjointe du Département, de la Communauté d'agglomération et de la ville de Cognac.

Cette opération résulte d'une réflexion conjointe issue de la volonté du Département de sécuriser les trottoirs du pont de Crouin et de la ville de Cognac qui souhaitait favoriser des cheminements doux au niveau du boulevard Oscar Planat.

Dans ce contexte, les deux collectivités ont étudié un projet d'aménagement global de deux cheminements distincts (piéton et cyclable) qui intégreraient le boulevard Oscar Planat le long de l'Espace 3000 et le franchissement du pont de Crouin franchissant la Charente.

Le chantier se déclinera en deux phases successives :

Phase 1 : création d'un cheminement piétonnier et d'une piste cyclable le long du boulevard Oscar Planat

- bétonnage des trottoirs de l'ouvrage et des galeries techniques ;
- mise en œuvre de résine d'étanchéité sur les trottoirs du pont ;
- réhausse du garde-corps le long du cheminement cyclable (côté aval du pont) ;
- création d'un cheminement cyclable en grave émulsion claire au niveau de l'espace enherbé de l'Espace 3000 (rive droite du pont) ;
- prolongement du cheminement cyclable en grave émulsion claire sur le trottoir en aval rive gauche pour rattraper l'accès à la Flow vélo ;
- mise en œuvre de bordures défensives le long du cheminement cyclable en rive gauche et sur le pont en amont et en aval.

Phase 2 : reprise de la couche de roulement de la RD 941 par le Département ainsi que l'aménagement de sécurité (plateau) au niveau de la sortie de la voie d'accès à la Flow vélo.

Compte tenu de l'ampleur des travaux envisagés conciliant également la nécessité d'un réaménagement de voirie de la RD 941, ce programme est porté par trois acteurs et fait l'objet d'une délégation de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre par la ville de Cognac au Département de la Charente.

COUT DES TRAVAUX

Le coût total des travaux de l'opération est estimé à **413 000 € TTC**, dont la prise en charge est répartie comme suit :

- Ville de Cognac : 17,8 %
- Agglomération Grand Cognac : 15,6 %
- Département de la Charente : 66,6 %

Les études et la maîtrise d'œuvre sont assurées par le service ouvrages d'art de la Direction des Routes et de l'Aménagement.

DÉROULEMENT

Les travaux seront réalisés par la société EIFFAGE ROUTE Sud-Ouest (16000 Angoulême).

L'opération débutera **le lundi 14 avril 2025** pour une durée de **10 semaines et nécessitera la mise en place d'une circulation à sens unique** depuis le giratoire de la rue basse de Crouin jusqu'à celui de la rue haute St-Martin.

Une déviation spécifique sera alors mise en place pour tous les véhicules sortant de Cognac en direction de Saintes, via la voie communale de la rue Basse St-Martin, la RD 732 puis la RN 141.

Les travaux de reprise de la chaussée se poursuivront la semaine suivante (semaine 26) au cours de 2 nuits.

